

NOXXON ANNONCE UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL À HAUTEUR DE 1,3 M€ VIA UN PLACEMENT PRIVÉ POUR SOUTENIR SON DEVELOPPEMENT

Berlin, Allemagne, le 16 juin 2020, 18h00 CEST - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société biopharmaceutique développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui la réalisation d'une augmentation de capital par l'émission de nouvelles actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription, via un placement privé auprès d'investisseurs européens pour un montant d'environ 1,3 million d'euros.

« Avec cette augmentation de capital notre trésorerie s'élève désormais à plus de 10 millions d'euros. Nous estimons que la consommation de trésorerie de NOXXON sur les cinq premiers mois de cette année s'élève approximativement à 400 000 euros par mois, en incluant l'essai clinique dans le cancer du cerveau en cours. Cette solide position de trésorerie va ainsi nous permettre d'envisager de nouvelles opportunités de création de valeur avec les composés de NOXXON et, au final, contribuer et faciliter le développement de la Société », commente Aram Mangasarian, PDG de NOXXON.

Le Conseil de surveillance a décidé de procéder à une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires le 15 juin 2020, conformément à la délégation lui ayant été accordée par la sixième résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 janvier 2019. Toutes les souscriptions ont été reçues et la réalisation définitive de l'augmentation de capital a été constatée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 juin 2020.

L'augmentation de capital s'élève à 1 302 000 € et correspond à l'émission de 2 245 000 nouvelles actions au prix de souscription de 0,58 € par nouvelle action, soit un taux de dilution de 5,7 % du capital après opération sur une base non diluée. Le prix de souscription de 0,58 € par action nouvelle représente une décote de 10,4% sur la moyenne des cours de clôture des actions sur les sept jours de bourse du 4 juin 2020 au 12 juin 2020.

Le règlement de l'opération est prévu le 17 juin 2020. Les nouvelles actions donneront accès aux mêmes droits et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN NL0012044762, à compter du 18 juin 2020.

Le capital social de la société, actuellement composé de 36 845 249 actions, sera donc composé de 39 090 249 actions après l'opération. À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital émis de la société avant l'augmentation de capital (calculée sur la base du nombre d'actions du capital social émis de la société au 12 juin 2020), serait, après l'émission des 2 245 000 nouvelles actions, de 0,94 % du capital. Le capital émis avant ce financement était de 368 452,49 euros et sera désormais de 390 902,49 euros.

Des informations détaillées sur NOXXON, ses activités, ses résultats et les facteurs de risque correspondants, ont été présentées dans le rapport annuel 2019 et dans le communiqué de presse affilié du 22 avril 2020. Les communiqués de presse de la société ainsi que d'autres informations réglementées sont disponibles sur le site web de la société (www.noxxon.com).

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Arthur Rouillé
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15
arouille@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.